

déville (infos)

février 2019 - n°247

LA VILLE VOUS INFORME
www.deville-les-rouen.fr



restauration collective

Le goût de la qualité

Lecture

Les boîtes à livres
sont arrivées !

Vie scolaire

La rentrée 2019
se prépare

Salles municipales

Location :
mode d'emploi

Seniors

Bienvenue en
résidence

Comment ça marche ?

le timbre fiscal



Le père Noël à la piscine municipale !



Un beau spectacle de Noël présenté par les élèves de l'école municipale de musique, de danse et de théâtre !



Moment de grande convivialité pour le réveillon des petits frères des pauvres.



Les Anciens Combattants ACPG-CATM réunis pour leur assemblée générale.



Assemblée générale et galette des rois pour l'ALD randodéville.



Après son assemblée générale, l'Amicale des Anciens Travailleurs a fêté les rois !



Retraités et agents médaillés ont été mis à l'honneur lors de la cérémonie des vœux au personnel municipal.



Spectacle et après-midi dansant pour la galette offerte par la commune aux aînés.



Les membres de l'ALD pétanque ont dégusté la galette !



Les enfants de l'USEP se sont également régalés avec la traditionnelle galette !



Pour la nouvelle année, la Municipalité a présenté ses vœux aux corps constitués, aux associations et aux habitants.



Retrouvez plus de photos sur le site Internet de la Ville deville-les-rouen.fr

SOMMAIRE

s'informer 4-5

Info du mois
Sapeurs-pompiers : passation de commandement
Relais textile : la fibre du tri
A quoi sert le centre médico-social ?
Lancement des préinscriptions scolaires
Signature des contrats partenaires jeunes
Location d'une salle municipale

comprendre 6-7

Restauration collective : le goût de la qualité

découvrir 8

Seniors : Bienvenue en résidence autonomie !

habiter 9

services municipaux rencontrez vos élus permanences et consultations comment ça marche ? Le timbre fiscal électronique

sortir / noter 10-11

Les rendez-vous de février 2019
Les infos à connaître

AU FIL DE LA VIE décembre 2018

VŒUX DE BONHEUR

Fabienne ISOTTON et Fouad BOUABBA

CONDOLÉANCES

Evelyne BAY épouse MOTTET / Irène BOUCHET / Huguette BAILLARD veuve COUILLARD / Monique NICOLLET / Jacqueline DELALONDE veuve CAUCHOIS / Elisabeth DÉHAIS veuve TROUVÉ / Léone LAUWEREYS veuve BOITRELLE / Hélène CABIN veuve BOUTON / Philippe BOULENGER



LE MOT DU MAIRE

La protection de l'environnement est l'affaire de tous.

La protection de l'environnement n'est pas réservée à quelques-uns ; c'est à tous les niveaux, international, national, local, individuel, qu'il faut agir !

Ce n'est pas un choix, c'est une nécessité pour notre santé, pour mieux lutter contre le réchauffement climatique, pour nous préserver des inondations, pour la qualité de notre alimentation, ...

La commune s'est engagée dans cette démarche avec l'entretien des espaces verts sans phytosanitaires ou de notre rivière, la maîtrise des ruissellements, l'isolation de nos bâtiments, le recyclage pour le tri sélectif ...

Dans ce numéro, nous évoquons notre engagement, déjà ancien, pour la restauration collective de nos écoles. C'est utile pour la santé des enfants, grâce à une alimentation équilibrée, des produits de qualité, locaux. C'est utile pour éviter le gaspillage et finalement maîtriser nos coûts.

Très chaleureusement.

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen



Suivez toute l'actualité de la commune sur son site www.deville-les-rouen.fr et sur www.facebook.com/deville.les.rouen.officiel

déville (infos) - journal mensuel d'informations municipales

Directeur de la Publication **Dominique Gambier** - Rédacteur en Chef **Patricia Dumalanède** - Rédaction et mise en page **Elodie Lefevre** **L'Affeter** - Crédit photos **Mairie de Déville lès Rouen** - Prises de vues **Sophie Hébert** - ont collaboré à ce numéro **Jennifer Brument**, **Laurence Cadiou** - Impression **Planète Graphique**, **Saint Martin du Vivier** - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte **ImprimVert®** - Tirage **7 000 exemplaires** - Reproduction libre avec mention de l'origine **ISSN 1284-5310** - Distribution **La Poste / Médiapost** - *Le journal déville (infos) est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).*

INFO DU MOIS

5 c'est le nombre de boîtes à livres installées fin janvier sur la commune.



Situées au carrefour des rues Lyautey-Mermoz, dans le parc du Logis, place de la Renaissance, placette Fontenelle et rue de la Paix, les boîtes à livres sont accessibles aux habitants.

Cette action a été réalisée **en partenariat avec le Lions Club Doyen de Rouen**. La commune a mis à disposition un fonds d'ouvrages pour le premier approvisionnement, aux habitants de faire vivre ces cinq boîtes à livres.

Véritable **invitation à la lecture partagée**, les livres sont en libre-service : chacun peut en prendre ou en déposer. Envie de découvrir un livre ? Prenez-le, c'est gratuit et sans inscription. Des livres qui traînent sur vos étagères ? Déposez-les dans l'une des cinq boîtes à livres !

SAPEURS-POMPIERS

Passation de commandement

C'est à l'occasion de la Saint-Barbe, fête traditionnelle des sapeurs-pompiers que va se dérouler la passation de commandement entre le lieutenant hors classe Thierry Colnot et le lieutenant Romain Dufour. Ce dernier, nommé adjoint en novembre 2016, va donc prendre le commandement du centre d'incendie et de secours.



Les sapeurs-pompiers lors de la nomination de Romain Dufour en novembre 2016.

La cérémonie se déroule le samedi 9 février à 11h sur le parking de la Halle du Pont Roulant.

RELAIS TEXTILE

La fibre du tri



Vous n'avez plus besoin de certains de vos vêtements, linge de maison, chaussures, sacs à main et accessoires (chapeau, ceinture...) ? Déposez-les dans l'un des

containers installés par la Métropole Rouen Normandie sur la commune : place du marché, à côté de Seine Créapolis, à la déchetterie et sur les parkings des grandes surfaces.

Pour encourager ce tri et le recyclage des déchets, deux nouveaux containers vont bientôt être implantés à côté des colonnes à verre des quartiers Fontenelle et Verdun.

La collecte est assurée par une association locale, «Solidarité Textiles», qui trie, conditionne et revalorise ensuite les textiles ou chaussures en vue de leur réemploi ou recyclage.



DÉPARTEMENT

A quoi sert le centre médico-social ?

Le centre médico-social (CMS) propose un accompagnement par des assistantes sociales et des professionnels de santé en matière de maternité, de petite enfance, de parentalité, d'insertion ou encore d'autonomie.

L'équipe du CMS conseille et oriente les personnes sur les questions autour de la famille,

des droits sociaux, du logement ou de gestion de budget. Le CMS intervient dans le cadre de la protection maternelle et infantile (PMI) et est également en charge de l'aide sociale à l'enfance (ASE). Enfin, il assure le suivi des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA).

Le CMS travaille en lien avec la commune, notamment le **centre communal d'action sociale**, pour l'accompagnement des habitants (demandes de logement, aides alimentaires, aides financières exceptionnelles et suivi des bénéficiaires du RSA...). Le CMS échange également avec la **maison de la petite enfance** au sujet des familles fréquentant les deux établissements, pour mener un travail de prévention et une aide à la parentalité. Enfin, le **relais assistants maternels** est en lien direct avec la puéricultrice au sujet des agréments des assistant(e)s maternel(le)s.

En savoir + CMS : 02 35 74 17 04

Lancement des préinscriptions scolaires

Le mois de février marque le lancement des préinscriptions scolaires pour l'année 2019-2020.

Qui ?

Cette démarche concerne exclusivement les enfants qui vont être scolarisés pour la première fois en école maternelle (toute petite ou petite section), les enfants qui emménagent sur la commune et ceux qui étaient précédemment scolarisés dans un établissement privé.

Où ? Quand ?

Le pôle inscription du service de la jeunesse, des écoles et des sports, à l'Hôtel de Ville enregistre les dossiers du **lundi 4 février au vendredi 15 mars 2019**, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi).



Comment ?

Le dossier de préinscription doit être retiré en Mairie ou téléchargé sur www.deville-les-rouen.fr

Plusieurs justificatifs doivent être fournis : livret de famille ou extrait d'acte de naissance de moins de trois mois, attestation de domicile, jugement de divorce ou documents du tribunal en fonction de la situation familiale.

En cas d'hébergement : attestation sur l'honneur et justificatif de domicile de l'hébergeant.

En cas de scolarisation précédente et d'emménagement sur la commune : copie du certificat de radiation.

Demande de dérogation concernant les raisons professionnelles : attestation de l'employeur mentionnant les horaires de travail.

Demande de dérogation concernant le motif de l'assistant(e)maternel(le) : copie du contrat de travail.

Les affectations définitives dans les écoles sont établies selon un planning fixé par chacune des écoles à compter du lundi 6 mai 2019.

En savoir + Hôtel de Ville Service de la jeunesse, des écoles et des sports - Pôle Inscription : 02 32 82 34 80

SIGNATURE DES CONTRATS PARTENAIRES JEUNES



Lancé en 2012, le dispositif Contrat Partenaire Jeune a permis à plusieurs jeunes dévillois d'obtenir une aide financière de la CAF et de la commune pour pratiquer une activité sportive ou culturelle.

En contrepartie de cette aide, les jeunes s'engagent à participer à une ou plusieurs actions collectives.

Depuis la création du dispositif sur la commune, 69 contrats ont été signés. Cette année, 4 jeunes vont signer leur contrat le mardi 12 février en Mairie. Au printemps 2019, ces jeunes participeront à l'entretien et aménagement des espaces fleuris devant l'Hôtel de Ville.

SALLES MUNICIPALES

Location d'une salle : mode d'emploi

A Déville, plusieurs salles sont proposées à la location selon la manifestation organisée.

Quatre salles de réception peuvent accueillir les manifestations (familiales, journées festives...) des associations et des habitants. Dévillois et extérieurs peuvent louer les salles «le Cailly» et «la Clairette» situées derrière l'Hôtel de Ville ainsi que «la Halle du Pont Roulant» rue Jean Richard peuvent respectivement accueillir jusqu'à 205, 162 et 200 personnes. Le «Logis», offrant une capacité de 35 personnes, situé 346 route de Dieppe, est réservé uniquement aux habitants.

Quatre autres salles sont destinées à accueillir les réunions et assemblées des associations, avec une capacité de 50 personnes chacune. Il s'agit des salles «les rivières», «les moulins» et «les ponts», toutes trois situées aux salles des associations de la rue Jules Ferry, ainsi que «la maison de l'animation» au 3 rue Jules Ferry.

Quelle que soit la salle, **la demande de réservation doit être effectuée impérativement par courrier. Un acompte de 25% est demandé à la réservation.** Le solde et la caution sont à déposer à l'Hôtel de Ville, huit jours avant la date de la location.

En savoir + Hôtel de Ville : 02 32 82 34 80

Restauration collective : le goût de la qualité

En 2003, 5 ans après la création du service de la restauration collective, la cuisine centrale a ouvert ses portes. Depuis plus de 15 ans, c'est donc au sein de ce bâtiment municipal que sont élaborés tous les menus qui sont ensuite livrés dans les différents lieux de restauration (maison de la petite enfance et restaurants scolaires).



Comment sont élaborés les menus ?

La cuisine centrale s'occupe de l'**élaboration complète des repas**. Celle-ci se décompose en 5 étapes : définition des menus, achats de matières premières, confection, livraison et service des repas.

Les repas servis obéissent aux **règles de l'équilibre et de la qualité nutritionnels**. Pour être équilibré, un repas se compose de 5 éléments : une entrée, un plat principal et son légume, un produit laitier et un dessert.

Chaque menu est validé par la commission des menus, à laquelle participent : la 1^{re} adjointe au Maire, chargée de la réussite éducative et culturelle, 3 conseillers municipaux, 10 représentants de parents d'élèves, 6 élèves des écoles élémentaires, 1 délégué départemental de l'Education Nationale, la coordinatrice périscolaire, 3 agents et le directeur du service de la restauration collective.

Une fois les menus validés, les **matières premières sont commandées** auprès des fournisseurs en fonction du nombre d'élèves inscrits pour la période. Après la livraison et le contrôle de la marchandise, les produits sont enregistrés pour assurer leur traçabilité. Les repas sont ensuite fabriqués, en majorité, la veille de la consommation. Ils sont **cuisinés de façon traditionnelle**, suivant une fiche technique précisant la quantité exacte de repas à livrer. Cette étape est importante dans la **lutte contre le gaspillage alimentaire**. C'est l'une des raisons pour lesquelles **il est indispensable d'inscrire ou de désinscrire un enfant dans un délai de 15 jours**.

Une fois prêts, les plats sont refroidis dans le respect des règles européennes en vigueur. Les repas sont livrés le lendemain pour être remis en température dans les différents offices.

Éveiller le goût des enfants

Les choix des menus évitent les plats répétitifs pour **faire découvrir aux enfants la diversité de goût des aliments**.

Sur place, les agents de restauration et les surveillants du temps du midi, **incitent les enfants à goûter à tous les plats**, leur indiquant si besoin, la composition et l'intérêt nutritionnel des plats.

Des **menus spéciaux permettent de varier les plaisirs**. Ces repas à thème sont servis à chaque changement de saison et partagés avec les résidents des Hortensias et de la Filandière.

Sur le temps du midi, des **ateliers découvertes intergénérationnels** sont également organisés. Les aînés et les écoliers se retrouvent pour confectionner des recettes aux saveurs d'antan.





LE CHOIX DE LA QUALITÉ : DES PRODUITS LOCAUX AVANT TOUT

La **connaissance des produits et leur provenance** est essentielle pour le service de la restauration collective.

Ainsi, une très grande majorité des repas est confectionnée à partir de **matières premières labellisées ou certifiées** et également **achetées localement ou en circuits courts**.

Les légumes et fruits proposés sont tous **de saison** et tout comme pour les produits laitiers, la commune fait appel aux **producteurs de la région**, autant que possible.

Les producteurs ou les éleveurs locaux sont engagés dans une culture intégrée et raisonnée : limitation des intrants (produits apportés aux terres et aux cultures, qui ne sont pas naturellement présents dans le sol et sont ajoutés pour améliorer le rendement des cultures). Leur culture favorise plutôt la nature avec création des prairies, plantations de haies, suppression des cultures gourmandes en eau, limitation des labours...

La **meilleure qualité de ces matières premières** permet une **moindre déperdition** de poids à l'épluchage et à la cuisson. Il n'y a donc pas besoin d'en acheter en plus grande quantité pour compenser. **Un point important pour la lutte contre le gaspillage alimentaire.**

DES MENUS POUR TOUS

> Dans le cadre des **PAI (Projet d'Accueil Individualisé)**, la commune prend en charge les **enfants qui souffrent d'une maladie, d'un handicap, d'une allergie ou d'une intolérance alimentaire**, afin qu'il soit **accueilli comme les autres enfants**.

Il s'agit de «contrat» conclu, au cas par cas, entre la direction de l'école, le médecin scolaire ou de la PMI (Protection Maternelle Infantile), les familles de l'enfant concerné et le service de la restauration collective.

> Toutefois, les **menus sont élaborés** dans le respect de certaines **obligations réglementaires en matière d'équilibre nutritionnel** et **ne peuvent être adaptés à chaque élève**. Il n'est donc pas possible d'accéder aux demandes particulières des parents si ce PAI n'est pas mis en place, la demande s'effectuant auprès de la direction de l'école.

LA RESTAURATION COLLECTIVE EN CHIFFRES

126 002 repas en 2018 :

102 186 pour les restaurants scolaires

8 240 pour la maison de la petite enfance

15 576 pour les accueils de loisirs

42 agents travaillent au service de la restauration collective et dans les écoles

9,328€, coût d'un repas scolaire :

3,18€ prix payé, en moyenne, par les familles (La tarification est définie selon le quotient familial calculé par le CCAS avec 6 niveaux de prix dont la tarification sociale à 1€ pour les faibles revenus).

6,148€ coût à la charge de la commune dont 2,30€ de denrées alimentaires, 1,755€ de coût de fonctionnement et 5,273€ de frais de personnel.



EN RÉSUMÉ

La Ville a fait le choix de créer une cuisine centrale pour **proposer des repas de qualité, fabriqués avec des produits de saison, locaux ou en circuits courts**. Vigilant sur la qualité des produits mais aussi sur l'équilibre nutritionnel, le service de la restauration collective est attentif à la **lutte au gaspillage alimentaire**. L'organisation et le respect des inscriptions sont donc essentiels et permettent également une **gestion maîtrisée des commandes et des dépenses** pour offrir un **service de qualité à un prix raisonnable**.

Seniors : Bienvenue en résidence autonomie !

Formule intermédiaire entre le domicile et la structure médicalisée, la résidence autonomie RPA «les Hortensias» offre un cadre tranquille, convivial et sécurisé aux personnes, âgées de plus de 60 ans, valides et autonomes.

Un cadre de vie de qualité

Située au 82 rue Jules Ferry, dans un environnement calme et agréable, non loin des commerces et des lignes de bus 8 et F4, la résidence autonomie RPA «les Hortensias» est gérée par le centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville. Elle est adaptée aux personnes autonomes de plus de 60 ans souhaitant vivre en toute indépendance, dans une structure sécurisée. La résidence est équipée d'une salle de convivialité, d'une laverie et d'un salon de coiffure.

Une résidence sécurisée

Une gardienne est logée dans la résidence et assure l'entretien et la surveillance de l'établissement. Un service de téléassistance, propre à la résidence, permet d'être relié 24h/24 à un opérateur qui alerte les secours en cas d'urgence. Le coût et l'installation sont pris en charge par la commune, l'abonnement mensuel de 14 € reste à la charge des résidents.

Des animations pour les résidents

S'ils restent indépendants, les résidents peuvent se retrouver dans la salle commune. L'équipe d'animation y organise notamment des activités et des temps d'échanges 2 à 3 fois par semaine. Ce

programme d'animations organisé par le CCAS a pour objectifs la prévention de la perte d'autonomie des résidents et la lutte contre l'isolement.

Les échanges intergénérationnels et les liens avec les personnes extérieures à l'établissement sont favorisés par la mise en place d'activités variées : jeux, ateliers manuels, conférences, spectacles, séances de cuisine...

Les élèves de l'école municipale de musique, de danse et de théâtre présentent un concert de Noël et les enfants des accueils de loisirs s'y rendent régulièrement pour échanger autour de diverses activités.

Des services complémentaires

Les personnes qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un dispositif d'aide à domicile ou de portage de repas. Une liste de prestataires est disponible auprès du CCAS.



60 appartements T1 et T2 sont proposés à la location aux personnes autonomes de plus de 60 ans.

En 2018, 7 appartements de 33 m² avec balcon ont été entièrement rénovés et sont actuellement disponibles à la location.

Le Conseil d'Administration du CCAS a, par ailleurs, décidé d'appliquer depuis le 1^{er} janvier 2019 une diminution significative du loyer de ces logements en réduisant la redevance mensuelle de 522€ à 470€ charges comprises (hors électricité).



En savoir + Hôtel de Ville - CCAS : 02 32 82 34 80 ou ccas@mairie-deville-les-rouen.fr

Hôtel de Ville

1 place François Mitterrand
BP 73 - 76250 Déville lès Rouen
Tél : 02 32 82 34 80 / Fax : 02 35 76 35 21
www.deville-les-rouen.fr
www.facebook.com/deville.les.rouen.official

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
le vendredi : 8h30-12h30 / 13h30- 16h30

Accueil du public jusqu'à 17h30

Permanence d'accueil pour les actes d'état-civil le samedi de 9h à 12h

Centre Communal d'Action Sociale

Accueil du public du lundi au vendredi : 8h30-12h30, sans rendez-vous et l'après-midi sur rendez-vous

Police Municipale

sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre

16 rue des écoles - Tél : 02 32 82 41 10

Maison de la Petite Enfance

2 place François Mitterrand - Tél : 02 32 82 35 76

Médiathèque Anne Frank

2 place François Mitterrand - Tél : 02 32 82 52 22
www.mediatheque-anne-frank.fr

Piscine municipale

291 route de Dieppe - Tél : 02 32 82 50 17

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition et vous reçoivent sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville.

Se renseigner au Cabinet du Maire : **02 35 76 88 18 // elus@mairie-deville-les-rouen.fr**

Dominique Gambier Maire • *reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous*

Mirella Deloignon Maire adjointe chargée de la réussite éducative et de la vie culturelle /

Jacques Maruitta Maire adjoint chargé des affaires financières et des services publics extérieurs /

Edith Hourdin Maire adjointe chargée des seniors, des personnes âgées et des anciens combattants • *reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 17h30 et sur rendez-vous le samedi /*

Robert Legras Maire adjoint chargé du numérique, du commerce et des accueils de loisirs /

Annie Boutin Maire adjointe chargée de la petite enfance /

Jérôme Vallant Maire adjoint chargé des bâtiments municipaux, des commissions de sécurité et d'accessibilité /

Annette Boutigny Maire adjointe chargée de la solidarité et de l'insertion /

Mohamed Jaha Maire adjoint chargé des affaires sportives • *reçoit sur rendez-vous le samedi /*

Xavier Dufour Maire adjoint chargé de la valorisation de l'environnement urbain

PERMANENCES ET CONSULTATIONS

à l'Hôtel de Ville

Conseillers Départementaux Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger reçoivent le **1^{er} samedi de chaque mois**, de 10h à 12h. Tél : 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

Député - Damien Adam reçoit le 4^e samedi de chaque mois, de 10h à 12h, sur rendez-vous. Permanence parlementaire - 73 rue du Général Leclerc 76000 Rouen - Tél : 02 35 71 16 70

Permanence INHARI (habitat - aménagement - territoire) lundi 4 février de 9h30 à 11h30
Tél : 0 800 021 021

Permanence juridique le 2^e samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h, **sur rendez-vous**
Tél : 02 32 82 34 80

ADMR (Association du service à domicile) Permanence le **mardi** de 13h30 à 16h30
Tél : 02 32 93 90 90

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles) Permanence **les trois derniers vendredis du mois** de 9h à 12h
Tél : 02 32 76 79 76

à la maison de l'animation - 3 rue Jules Ferry

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil **sur rendez-vous les mercredis et jeudis** de 9h à 12h.
Tél : 02 32 82 50 10

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le timbre fiscal électronique

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le timbre fiscal papier a été supprimé.

Il est remplacé par le timbre électronique pour payer les droits de certaines formalités administratives comme le passeport, la carte nationale d'identité, l'attestation d'accueil...

Le timbre fiscal électronique s'achète en ligne sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/> ou auprès de **débitants de tabac agréés** dont la liste est disponible à l'Hôtel de Ville.

Les rendez-vous de février 2019

jusqu'au samedi 23

RECENSEMENT DE LA POPULATION

vendredi 1^{er}

CONCERT « Franck Terrier »

18h, médiathèque Anne Frank



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Réveil Dévillois

20h, salle André Picton

samedi 2

MARMOTHÈQUE

10h15 et 11h, médiathèque Anne Frank

PAPOTHÈQUE Familles de France

16h, salle des associations «les rivières»

HANDBALL

Seniors masculins 1 / Gonfreville

21h15, gymnase Anquetil

mardi 5 > samedi 23

MOIS DU BIEN-ÊTRE À LA MÉDIATHÈQUE



Venez vous détendre et vous relaxer à la médiathèque Anne Frank avec les animations proposées pour le « **mois du bien-être** ».

exposition « Plantes médicinales »

Présentation des plantes employées par l'homme, pour des usages médicaux. Des coloriations zen sont mis à disposition dans la salle d'exposition du 19 au 23.

mercredi 6, 15h atelier « mon petit jardin zen »

Fabrication d'un jardin zen, pour les enfants à partir de 5 ans, sur inscription

mercredi 6, 15h séance de relaxation

Initiation à plusieurs techniques de relaxation dont la sophrologie et le Reiki, avec deux sophrologues devillois, pour 6 enfants à partir de 7 ans, sur inscription

samedi 9, 10h30 club de lecture « Feel good books » à partir de 16 ans, accès libre et gratuit

mercredi 13, 15h sieste musicale

30 minutes de musique calme et apaisante, interprétée par un trio de musiciens : guitare/ contrebasse, vibraphone et flûte traversière, pour toute la famille, sur inscription

samedi 16, 15h atelier « art floral inspiré de l'ikebana japonais » Création de compositions florales selon l'ikebana, art traditionnel du Japon, animé par une fleuriste de Déville, pour 10 personnes à partir de 8 ans, sur inscription

samedi 23, 15h séances de relaxation et sophrologie

Initiation à plusieurs techniques de relaxation dont la sophrologie et le Reiki, avec deux sophrologues devillois, pour 6 adultes, sur inscription

www.mediatheque-anne-frank.fr

noter

RECENSEMENT MILITAIRE les jeunes nés en décembre 2001 et janvier, février, mars 2002 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^e mois suivant, se munir du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. Hôtel de Ville - service « population » - 02 32 82 34 80 **JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ** L'organisation de la JDC c'est en ligne : MAJDC.FR **ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES DE PRINTEMPS** (du 8 au 19 avril) en

fonction des places disponibles, **inscription du lundi 11 février au vendredi 22 mars** auprès du pôle inscription de l'Hôtel de Ville 02 32 82 34 80. Formulaire d'inscription sur www.deville-les-rouen.fr **ENQUÊTES DE L'INSEE** sur la commune. Tout au long du mois de février, vous pouvez être interrogé sur le thème loyers et charges, emploi, budget de la famille, conjoncture, histoires de vie et patrimoine. Une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité est également réalisée

dimanche 3**BASKETBALL**Seniors masculins 1 /
US Fécamp14h, gymnase
Guynemer**HANDBALL**Seniors féminines /
AL Buquet14h, gymnase
Anquetil**BASKETBALL**Seniors féminines 1 /
US Fécamp16h, gymnase
Guynemer**lundi 4 > vendredi
15 mars****PRÉINSCRIPTIONS
SCOLAIRES**Hôtel de Ville
voir détails page 5**mardi 5****SÉANCE PLÉNIÈRE**du Conseil
Municipal des
Jeunes17h45, accueil de
loisirs**mercredi 6****CONCERT** de l'école
municipale de
musique, de danse
et de théâtre14h, CHG
« La Filandière »**jeudi 7****CARNAVAL** de la
maison de la petite
enfance et du relais
assistants maternels**INAUGURATION**
Boîtes à livres

11h, parc du Logis

vendredi 8**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE** Comité
des fêtes et élection
de Miss Déville18h30, salle des
associations
«les rivières»**lundi 11 > samedi 23****VACANCES
SCOLAIRES****samedi 9****SAINTE BARBE ET
PASSATION DE
COMMANDEMENT**
Sapeurs-Pompiers11h, halle du pont
roulant**HEURE DU CONTE**15h, médiathèque
Anne Frank**FUTSAL**La Ruche Déville
Futsal / Le Havre
Futsal AC19h15, gymnase
Ladoumègue**dimanche 10****BASKETBALL**

U18F / ALA Le Havre

13h15, gymnase
Guynemer**mardi 12****SIGNATURE** des
contrats partenaires
jeunes18h, Hôtel de Ville,
salle du Conseil**samedi 23****FUTSAL**La Ruche Déville
Futsal / Le Havre
Futsal AC19h15, gymnase
Ladoumègue**lundi 25****ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE** de
l'association
« Ensemble »18h, salle des
associations
«les rivières»**mardi 26****INSCRIPTIONS**
pour le déjeuner
de l'Amicale des
Anciens Travailleurs14h30-16h, salle
des associations
«les rivières»**mercredi 27****L'HEURE MAGIQUE**11h, médiathèque
Anne Frank

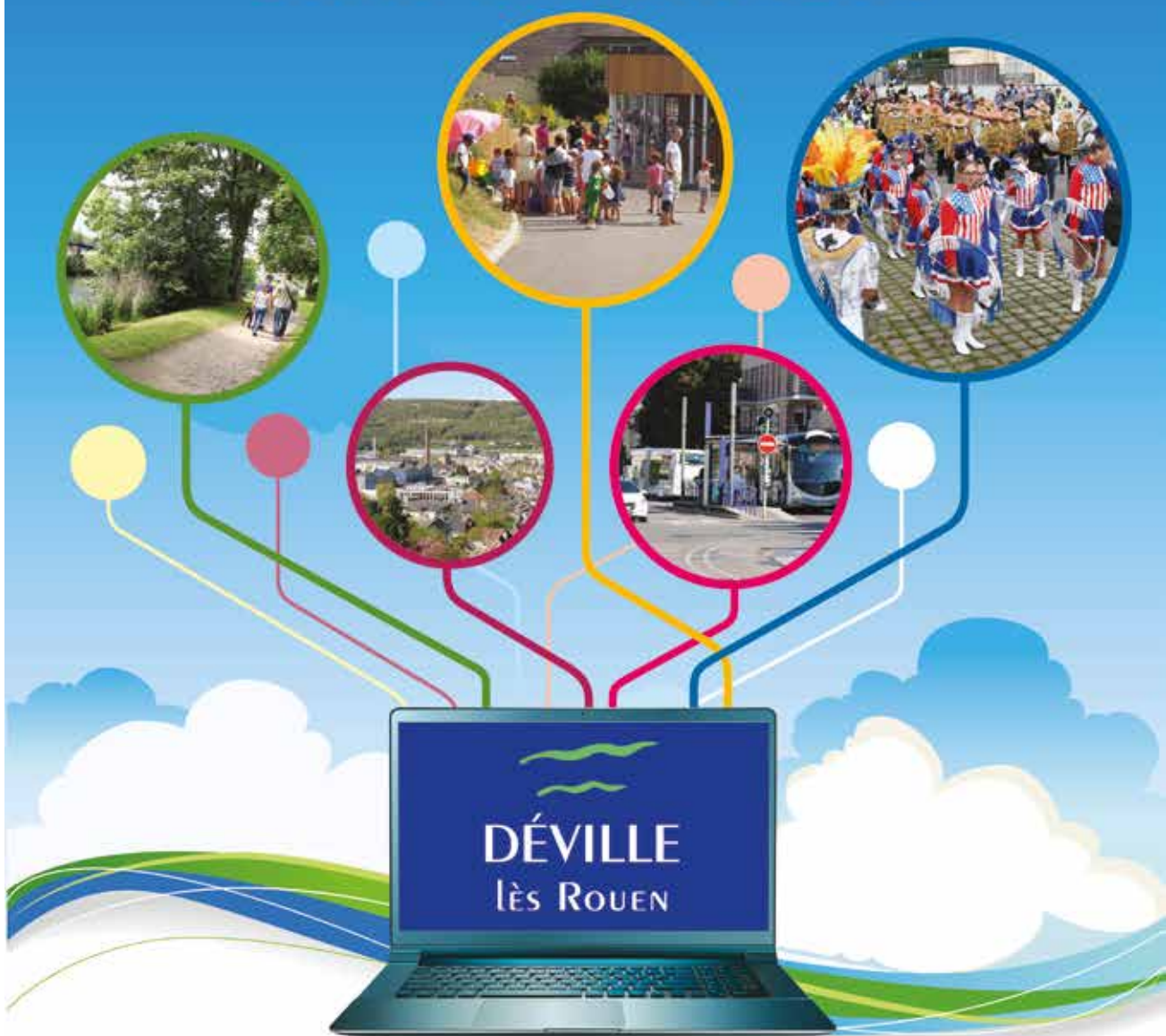
Mardi 19 mars

SPECTACLE DE PRINTEMPS DES AÎNÉSLes anciens fêtent l'arrivée du printemps avec un spectacle, **le mardi 19 mars à 15h, au centre culturel Voltaire**. Sur scène, c'est une comédie musicale burlesque qui va être présentée aux aînés. Un hommage insolent et loufoque au théâtre, au cabaret et au music-hall mené à un rythme d'enfer. Un goûter est offert à l'issue du spectacle.**INSCRIPTION OBLIGATOIRE : mardi 5 mars, de 9h à 12h et de 14h à 16h, à la maison de l'animation, rue Jules Ferry.****LES INFOS À CONNAÎTRE !**tout au long de cette année. **RECENSEMENT****DE LA POPULATION** jusqu'au 23 février, 481 logements vont être recensés sur la commune. Marie-Brigitte Piquot et Marc Vanmerris sont les deux agents recenseurs.**COMPTAGE D'ANIMAUX** La Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-Maritime organise une opération de recensement des populations de lièvres, en février et mars, entre 20h et 1h du matin. Les véhicules utilisés sont équipés de gyrophares de couleur orange ainsi que

d'une pancarte "comptages d'animaux".

COLLECTE DES ENCOMBRANTS pour les immeubles, le mercredi 27 février. Pour les habitants en maison individuelle ou immeuble de moins de 10 logements, collectes en porte à porte après inscription auprès de "Ma Métropole" **0 800 021 021** **NOUVELLES CARTES D'ÉLECTEURS** envoyées avant les élections européennes du 26 mai, suite à la mise en œuvre du répertoire unique attribuant à chaque électeur un numéro national d'électeur

A Déville tous connectés



deville-les-rouen.fr

 Mairie de Déville lès Rouen

Conception & réalisation : www.cibinet.fr



Suivez toute l'actualité de la commune
sur son site www.deville-les-rouen.fr et sur
www.facebook.com/deville.les.rouen.official